

Commune de L'ALBENC

Le journal de notre village !

Juin 2018 JOURNAL DE L'ALBENC / N°89

POUR PLUS D'INFOS, RDV SUR :
WWW.ALBENC.FR

Sommaire

Édito du Maire.....	p.1
Echos du Conseil /	
Infos municipales	p.2
Sport et loisirs	p.3
Budget 2018	p.4-5
Le printemps	p.6
Vie Associative	p.7
ENI.....	p.8
Environnement	p.9
Social / Commerce	p.10

RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) a validé notre demande de modification de l'organisation du temps scolaire pour l'école de la Lèze à L'Albenc.

Les nouveaux horaires scolaires à compter du 3 septembre 2018 seront les suivants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 à 11h30
13h30 à 16h30



Édito du Maire

Chaque nouveau printemps nous amène à vous présenter le budget voté en conseil municipal et le bilan de l'année précédente. Comme les années antérieures, nous nous efforçons de maîtriser les dépenses de fonctionnement.

L'objectif a été atteint en 2017, malgré la baisse des aides et dotations et la hausse mécanique des salaires, des prestations extérieures et des fournitures.

Toutefois, comme chaque année depuis 2014, notre équipe ambitionne de réaliser des investissements bénéficiant au plus grand nombre, vous pourrez consulter le programme d'investissement page 4 et 5.

Des nouvelles du PLU :

Démarré en juin 2017, suite à la délibération définissant le cadre réglementaire, la révision du Plan Local d'Urbanisme bat son plein. Plus de 2 ans et demi de travail sont nécessaires pour aboutir à son approbation. Le 25 avril 2018, une quarantaine d'albinois très attentifs ont assisté à la première réunion publique.

Le PADD a été approuvé lors du conseil municipal du 30 mai 2018. Le PADD approuvé permettra si besoin, de surseoir à statuer pour une demande de permis de construire non conforme au projet du futur PLU.

Autre nouvelle, suite à notre demande de dérogation, le retour à la semaine de 4 jours a été accepté par l'éducation nationale, ci-contre l'encadré, et entraîne la suppression des Temps d'activités périscolaire (TAP) du vendredi après-midi, organisées et financées par la commune.

Je vous souhaite un beau mois de juin qui comme à son habitude sera très riche en manifestations diverses.

Passez un bel été en famille et entre amis ! Ghislaine Zamora



Crédit photo : Merci à Alexis



Jeudi 7 Juin à 18h - Inauguration Sublim'Beauté
Dimanche 10 juin - Tournois Roller Hockey
Samedi 16 juin - Kermesse du Sou des Écoles
Jeudi 21 juin - Fête de la musique (Art et Pizza)
Vendredi 22 juin - Feux de la St Jean MJC
Vendredi 29 juin à 20h30 - Concert « les Voix de Pierre Brune » avec « La Chorale Populaire de Lyon » à l'église de Vinay
Vendredi 29, samedi 30 et dimanche 1^{er} juillet - Vogue du Comité des fêtes
Samedi 1^{er} et 2 septembre - Festival de l'Avenir au Naturel (ENI)

Agenda de l'été

Échos du Conseil...

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2018 :

- Aménagement de la cantine scolaire : Remplacement du lave vaisselle et aménagement des plans de travail subventionnés à hauteur de 50% par le département.
- Avis de la commune sur le projet d'aménagement de l'A 480 et l'échangeur du Rondeau :
Le Conseil Municipal
 - donne un avis très favorable au projet porté par le département, l'état et la société Aréa.
 - soutient cette opération stratégique pour le développement de nos territoires et la qualité de vie des Isérois.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2018 :

- Préviation de travaux avec le SEDI sur les réseaux de distribution publique d'électricité pour les rues des Terreaux, du Pressoir, du Sablon et la Grande Rue.
- Convention signée avec le SEDI pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique.
- Le Conseil Municipal a également approuvé la mise à jour du règlement du cimetière communal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2018 :

LE BUDGET

- Délibération concernant l'examen et le vote du compte de gestion 2017 du budget principal. Le conseil constate à l'unanimité la parfaite conformité du compte de gestion présenté par le trésorier avec le compte administratif communal.
- Vote du budget principal 2018 de la commune de L'Albenc.

LES NOUVELLES PROPOSITIONS DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2018 SONT VOTÉES À L'UNANIMITÉ.

- **Délibérations pour le taux des impôts locaux 2018** : après délibération, le Conseil Municipal considérant les nécessités budgétaires
 - décide de porter le taux de la taxe d'habitation à 11%.
 - dit que les autres taux restent inchangés.
- Délibération portant avis favorable sur le renouvellement de l'autorisation de l'exploitation de la carrière de la Rivière par la société « Carrière de La Rivière ».

L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS EST CONSULTABLE EN MARIE ET SUR WWW.ALBENC.FR

NAISSANCES 2018

Ayana DURAND
2 Février 2018

Louis DREVET
5 février 2018

Matéo FOREL
MARTARESCHE
13 mars 2018

Marceau DELEVAL
9 avril 2018



Etat Civil

MARIAGES 2018

Amandine PERRIN
et Alexis CHAPEL
10 Mars 2018

DÉCÈS 2018

André VALLIN
11 Janvier 2018

Jacky CUCHET
26 Avril 2018

René DARLET
6 Mai 2018



CENTENAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE DE 14-18

Le centenaire de la fin de la guerre de 14-18 sera l'occasion pour petits et grands de réfléchir sur le devoir de mémoire. Des enfants de l'école y participeront avec un travail de recherche d'informations sur les conséquences de ce premier conflit mondial au niveau local ou autres activités liées à cette époque.

Le 11 novembre 2018 en sera le point culminant et donnera lieu à L'Albenc à plusieurs manifestations, en plus de la traditionnelle cérémonie au monument aux morts. Une exposition aura lieu dans la salle des fêtes.

Elle permettra de découvrir :

- le travail des enfants de l'école sur ce sujet
- le cas échéant, des souvenirs familiaux de personnes qui ont été mobilisées, ou qui ont vécu cette guerre, qu'ils soient albinois ou ancêtres d'enfants de la commune.

Un pot convivial sera offert par la mairie. Le programme détaillé de cet événement sera publié dans le bulletin municipal de la rentrée et sur le site internet.

APPEL À TÉMOIGNAGE

*Si vous avez des documents, objets, photos, lettres d'ancêtres de votre famille qui ont fait la guerre de 14-18, ou s'ils font partie de votre histoire familiale, vous êtes invités à contacter la mairie. Aux heures d'ouverture de la mairie pour laisser vos coordonnées ou sur mairie@albenc.fr
Ces objets ou votre témoignage pourront ainsi faire partie de l'exposition.*

DANGER



La piste cyclable entre L'Albenc et L'Allègrerie est exclusivement réservée aux cyclistes et aux promeneurs nombreux à cette époque. En cas d'accident votre responsabilité est engagée. Attention des contrôles de gendarmerie vont être mis en place.



DES ARCEAUX POUR GARER VOS VÉLOS SONT DISPONIBLES PLACE DU SOUVENIR FRANÇAIS CONTRE L'ÉGLISE.

Pourquoi ne pas venir en vélo pour prendre le bus ou faire vos achats avec un mode de déplacement doux ?

Inauguration du pôle de loisirs



Le samedi 24 mars a eu lieu la très attendue inauguration de la halte vélo route, du terrain multisports et de l'aire de jeux pour enfants.



Pour accompagner cette matinée, le soleil printanier était là, ainsi que des personnalités politiques comme Madame la Députée Elodie Jacquier-Laforge, le Vice-Président au Département Monsieur Bernard Perazio, le Président de la Communauté de Communes Monsieur Frédéric De Azevedo, de nombreux membres du Conseil Municipal, Monsieur Claude Duc représentant de l'entreprise Transalp et beaucoup de familles Albinoises.

Tout le monde est venu voir les installations flambant neuves :

- JEUX POUR ENFANTS EN BAS ÂGE
- TERRAIN MULTISPORT AVEC UN SOL SYNTHÉTIQUE
- COIN AVEC DES AGRÈS DE REMISE EN FORME

Le tout est entouré par une petite piste d'athlétisme. Après le sport, les moments de détente sont aussi possibles, avec les tables de pique-nique, le point d'eau et de quoi faire recharger les batteries de vélos électriques.

Cette matinée s'est déroulée parfaitement entre la coupe du ruban, les discours, le petit match de foot organisé entre les élus et les enfants du village et le partage du verre de l'amitié.

Ce beau projet, réalisé avec l'entreprise Transalp, projet qui tenait tant à cœur à l'équipe municipale est le fruit de sa volonté mais aussi de l'opportunité exceptionnelle d'octroi de subventions. En effet, cette réalisation s'est inscrite dans le plan de relance du département et de la région, et la commune a ainsi pu obtenir des subventions en lien avec la création de la vélo-route V63 dont L'Albenc est village étape. Il y a aussi eu une participation de l'État au travers de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et un portage de la communauté de communes pour la borne de rechargement de vélos électriques. Soit environ 78% de subventions et un reste à charge de la commune de 22% soit 31 000€.

Cet espace ludique, sportif est aussi un lieu de rencontre et d'échange ouvert à tous.

Il renforce la convivialité et le partage, notions si chères à notre village.

Le soleil est là !

Le court de tennis de la MJC est ravi d'accueillir son nouveau voisin le terrain multi-activités !

Dorénavant, au cœur du village, tous les sports de balle et de ballon ont leurs structures adaptées. Les basketteurs, handballeurs et footballeurs peuvent laisser libre cours à leur passion. Plus besoin, suite à des tirs parfois mal contrôlés, d'avoir à récupérer leur ballon dans la Lèze ! Donc, plus de raisons pour les quelques irrespectueux qui détournaient la vocation du court de tennis avec de furieuses parties de « tennis-ballon » de continuer à abîmer filet et grillages.

Profitez-en pour pratiquer - ou reprendre - le tennis.

A vous les « aces » imparables et les lobs perfides, ou les longs échanges sympas.

La cotisation annuelle (de septembre à septembre)

est toujours aussi douce : 20€ pour les adultes et 6€ pour vos enfants

S'adresser à Dominique Martin : 04 76 64 76 09

dom.martin.alb@orange.fr

En cas d'absence, à Aymeric Martin :

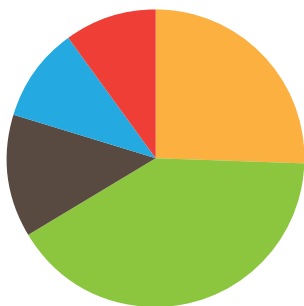
06 34 04 17 83

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT TOUJOURS MAÎTRISÉES

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2017

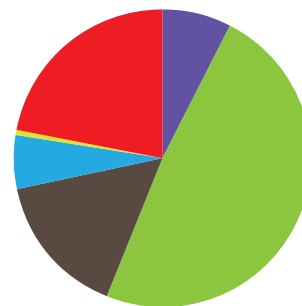
budgetées 748 357€

réalisées 574 390€



CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2017

Charges à caractère général.....	164 083€
Charges de personnel.....	260 191€
Autres charges de gestion courante.....	84 803€
Charges financières.....	65 314€
Dépenses d'ordre.....	63 039€



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017

Produit des services.....	73 076€	Autres produits de gestion courante.....	56 235€
Taxes et impôts.....	467 882€	Divers.....	5 593€
Dotations subventions.....	149 751€	Excédent reporté.....	209 815€

710 336€ budgétés pour 2018

Pour 2018 :

La vie scolaire et la vie associative restent nos priorités :

BUDGET ÉCOLE :

- Une augmentation de la dotation par enfants :
45€/enfant pour le fonctionnement + 2€/enfants et instituteurs adhésion OCCE.
 - 150€ de frais de direction.
 - 1500€ renouvellement de matériel et livres.
 - Séances de piscine.
 - Frais de photocopieurs.
 - Entretien général des bâtiments.
 - Rémunération de 2 ATSEM et 2 agents cantine, garderie, pour l'année 2017 une ATSEM supplémentaire est intervenue dans la classe GS/CP toute l'année.
 - Rémunération des instituteurs pour l'aide aux devoirs.

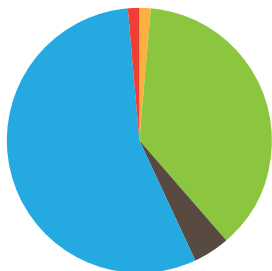
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Espace Nature Isère	855€
Amicale boules	285€
Amicale des donneurs de sang	76€
MFR de CHATTE	90€
Lycée Bellevue	90€
ACCA	95€
Club de l'âge d'or	295€
Comité des fêtes	1300€
IMP section Vinay	90€
MJC - Fonctionnement	3 183€
MJC - Activités	4 227€
Restos du cœur Saint Marcellin	200€
Sou des écoles - Fonctionnement	1 000€
Souvenir Français	50€
UMAC	50€
USARG (rugby)	3 000€
15€ par enfants de -14 ans licenciés	
MJC - école de roller hockey	855€
MJC - école de badminton	135€
Ecole de Rugby	270€
TOTAL	16 056€

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2017

budgétées **595 750€**
 réalisées **374 221€**



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2017

■ Dotations, fonds divers et réserves	5 449€
■ Emprunts et dettes assimilés	140 055€
■ Immobilisations incorporelles	16 089€
■ Immobilisations corporelles	207 558€
■ Immobilisations en cours	5 070€



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017

■ Excédent d'investissement reporté	80 712€
■ Dotations, fonds divers et réserves	106 924€
■ Subventions d'investissement reçues	69 924€
■ Emprunts et dettes assimilés	69 960€
■ Recettes d'ordre	63 039€

Travaux réalisés en 2017 :

- Équipements urbains.
 - Éclairage public.
 - Signalétique.
 - Révision du PLU (*programme sur 3 ans*).
 - Agencement de la mairie avec mise en accessibilité.
 - Renouvellement du matériel informatique et changement de logiciels.
 - Numérisation de l'état civil.
 - Désherbeur thermique (*Norme « zéro pesticides »*).
 - Projet halte vélo-route, jeux enfants et terrain multisports.
- Achat du mobilier de la 7^{ème} classe et complément pour la classe GS-CP.
 - Changement de l'éclairage des classes avec des LED (*meilleur éclairage économe pour plus de confort d'utilisation*).
 - Démarrage de l'Ad'Ap (*agenda pour la mise en accessibilité des bâtiments publics*).
 - Enfouissement de l'électrification et télécommunication « route des Rivoires du Nan ».
 - Borne de rechargement de voitures électriques Place Jean Vinay.

629 694€ budgétés pour 2018

Une partie du programme d'investissement réalisé en 2017 sera facturé en 2018.

Pour 2018 :

- Changement des sols de l'école.
 - Renouvellement des ordinateurs fixes de l'école.
 - Garage à vélo pour les vélos de la maternelle.
 - Sécurisation accès école.
- Aménagement cantine.
 - Révision du PLU (*programme sur 3 ans*).
 - Achat Véhicule électrique.
 - Déviation poids-lourds ZA de l'Etournel.
- Étude pour la prévention des risques d'inondation : Combe du Nan.
 - Poursuite de l'Ad'Ap (*agenda pour la mise en accessibilité des bâtiments publics*).
 - Réfection importante des voiries.

TAUX D'IMPOSITION VOTÉS :

Le Conseil Municipal pour répondre aux contraintes budgétaires, a voté une augmentation du taux de la part communale de la taxe d'habitation qui passe de 10.28% à 11%. Ce taux reste toutefois très inférieur à la moyenne des taxes d'habitations des communes iséroises. Il est a noter que la part intercommunale de la taxe d'habitation reste identique. Les taxes foncières bâties et non bâties restent inchangées au vu des taux proches des taux moyens départementaux.

TAXES COMMUNALES	Taux commune 2018	Taux moyens départementaux 2017	Taux nationaux moyens 2017
Habitation	11 %	21,14%	24,38%
Foncières sur propriétés bâties	18,44%	27,96%	20,85%
Foncières sur propriétés non bâties	54,20%	60,41%	49,31%



Opération embellissement/nettoyage de printemps

Comme l'année dernière, la commission aménagement a organisé le 28 avril une « opération embellissement du village », et un grand nettoyage de printemps. Sous un beau soleil, une douzaine de volontaires et plusieurs enfants se sont retrouvés à partir de 8h30. Ils se sont répartis en 4 équipes qui ont travaillé toute la matinée.

- L'équipe « Plantations » a fleuri de géraniums-lierre les très nombreuses jardinières le long de la Lèze et sur les ponts.
- L'équipe « Espaces verts » a nettoyé des plate-bandes, enlevé des mauvaises herbes en plusieurs endroits du centre du bourg ;
- L'équipe « Nettoyage » a brique plusieurs rues et enlevé des tas de débris (pourtant, il y a des poubelles pour ça un peu partout) ;
- L'équipe « Installation et entretien » a installé des poubelles, des bancs et de nouvelles jardinières (rue du Pont).

Ça s'est terminé par un pot et un pique-nique partagé, moment de détente bien mérité.

Merci à Gérard, Marlène, Olivia, Dominique et son mari, Alexis, Marjorie et son mari, Patrick, Maude (d'Espace Nature Isère), Christian (expert au brûleur), et bien sûr à Claude et Anthony, les employés communaux.

Un grand merci aussi aux 3 enfants qui ont mis la main à la pâte avec entrain : Camille la petite jardinière, Charlotte et Arola, super au désherbage.

On espérait un peu plus de participants, mais ceux qui sont venus n'ont pas chômé. Ils ont réalisé une bonne partie du programme avec bonne humeur et énergie, et sans même un café ! Une belle matinée de convivialité !

Au fait saviez-vous ?

- Que chacun doit balayer et désherber devant sa porte ?
- Que le désherbage ne peut plus se faire avec des produits chimiques – il reste l'arrachage manuel ou thermique (le brûleur).
- Que le plogging serait la dernière mode ? cela consiste à courir tout en ramassant les déchets au passage... Mais on peut aussi imaginer de le faire sans courir, devant chez soi et dans les rues du bourg....



Le frelon asiatique

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional. Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS, en partenariat avec la FREDON, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-contre

Vous suspectez sa présence.

Prenez une photo de l'insecte ou du nid.

Contactez nous :

GDS 38 ☎ 09 74 50 85 85 ✉ info@gds38.asso.fr

FREDON 38 ☎ 04 74 86 40 68 ✉ catherine.prave@fredon38.fr

Plus d'infos sur : www.fredonra.com

Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsecteur professionnel.



SAC À CROTTES

Un distributeur de sacs à crottes est mis à la disposition des propriétaires de chiens. Le Champ de Mars ainsi que les places et rues du village sont des espaces publics et non « des toilettes pour chiens ». Pour que les enfants et les riverains puissent continuer à emprunter les rues et à profiter des espaces verts veuillez utiliser les sacs prévus à cet effet.



L'équipe de l'entente USARG/US Vinay des moins de 6 ans entraînés par Pierrick VOLMAT épaulé par Max Fayard (2 purs éducateurs issus de l'USARG)

LE RUGBY N'A PAS FINI SA SAISON ...

Malgré une saison mitigée en senior où l'USARG a aligné 2 équipes mais n'a pu se qualifier pour les phases finales, on peut remercier l'ensemble des joueurs, coaches, dirigeants et bénévoles d'avoir pris le risque de jouer au niveau supérieur. Personne n'a manqué d'apporter sa pierre à l'édifice qui devient néanmoins de plus en plus fragile.

Rendez-vous donné pour la saison prochaine en ligue Auvergne-Rhône-Alpes avec donc de gros changements à venir...

Le président, Xavier Dupont



La Section Roller a fait le plein cette année ! Le plein d'adhérents, le plein de réussite sportive, le plein d'aventures humaines !

Avec presque 100 adhérents, les 11 créneaux sont remplis, et 2 stages pendant les vacances scolaires rencontrent un succès grandissant ! Le groupe Freestyle compte 15 ados qui font le plein de sensations chaque mercredi: tremplin, sauts, figures et slaloms en tout genre ! Emmenés par Luis Rolland, ces jeunes patineurs acrobates s'en donnent à coeur-joie pour développer leur sens artistique !

En initiation comme en perfectionnement, les jeux et exercices ont permis à tous de faire de gros progrès cette année, d'ailleurs la section Roller a pu récompenser les efforts de chacun avec la remise des roues le dernier vendredi de mai lors du traditionnel ApéRoller. C'est une cinquantaine de roues, de la jaune à la rouge qui ont été remises cette année!

En Roller Hockey, le club fait briller haut et fort les couleurs albinoises au travers de toute la région !

En tête dans toutes leurs poules, les équipes tiennent le haut du palet aux plus gros clubs de la ligue !

Premier de leur poule, les jeunes poussins finiront leur saison en finale de zone Aura (championnat régional Auvergne-Rhône-Alpes) en briguant les premières places les 9 et 10 juin prochain à Seynod. Grâce à leur entraîneur, Denis Gasiglia, et leur coach Christophe Luyton, ce jeune groupe a produit des matchs prolifiques, pour le plus grand plaisir de leurs parents.

Les benjamins quant à eux, ont réussi une magnifique 4^{ème} place lors des finales régionales à Tricastin. Premier ex-aequo de leur poule, le voyage dans le sud, les aura laissés au pied du podium, avec 5 matchs, deux victoires,

deux défaites et un nul. Ils sont rentrés en ayant vécu une véritable aventure sportive et humaine riche d'enseignements et de partage.

On relèvera une attitude exemplaire et un collectif solide transmis avec passion par Franck Jarrand, aidé sur les matchs par Olivier Rastello.

Les seniors quant à eux, reconstitués d'un noyau de jeunes albinois de retour sur les terrains, tiennent la première place du championnat Régional. Ils sont talonnés de près et iront défier leur principal adversaire le 3 Juin prochain à Valence. Le vainqueur de cette confrontation sortira Champion Régional. Un vrai et gros défi pour ce groupe inattendu et surprenant qui prend la route vers la montée en division supérieure pour la prochaine saison. Un groupe plein d'envie, de mordant et d'humour!!

Un nouveau créneau loisir adulte s'est constitué cette année où les maîtres mots sont plaisir et convivialité toute l'année! Entre maniement de crosse, et maniement de fourchette, cette section donne du fil à retordre aux banquets d'Astérix et à Denis Gasiglia leur entraîneur! Une Loisir Cup a été lancée avec des clubs voisins, Loisir Cup qui a pris sa source à l'Albenc et se terminera le 17 juin à l'Albenc!

Je suis très fière de cette très belle saison, de cette très belle section et je suis heureuse de poursuivre son développement! Olivia Téodori, la présidente

Espace Nature Isère

Située à l'Albenc, Espace Nature Isère est une association de protection de l'environnement qui mène depuis plus de 30 ans des actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement et de veille écologique auprès des enfants et d'un public plus large.

Espace Nature Isère à travers ces animations scolaires, ses sites ressources et le Festival de l'Avenir au Naturel, travaille au développement d'une société plus humaine et plus respectueuse de l'environnement.

Le site de la Chevalière à Chantesse, situé à 2 pas de l'Albenc, est un lieu riche en biodiversité. Il est accessible à tous pour permettre de découvrir une vaste faune et flore locale grâce aux différents milieux qui y sont présents.



La cabane d'observation baptisée « La Chevalière », inaugurée au printemps dernier par Michèle Bonneton, ancienne députée de la 9^{ème} circonscription de l'Isère permet d'observer, en toute discrétion, un grand nombre d'espèces présentes sur les lieux.

De nombreuses sorties y sont organisées tout au long de l'année. La plaquette annuelle des animations grand public est disponible chez les commerçants ou sur simple demande.

Plusieurs projets seront proposés et accessibles à tous les publics. Au programme : un stage de photo naturaliste, d'initiation à la vannerie, un atelier de recyclage, une sortie naturaliste par saison, une sortie sur les orchidées sauvages, sur les champignons, un chantier de remise en état des nichoirs...

La commune de L'ALBENC soutient également le festival de l'Avenir au Naturel qui aura lieu, cette année, le 1^{er} et 2 septembre prochains.

Le retour au naturel, le respect de l'environnement, une alimentation saine avec des produits locaux, l'utilisation des énergies renouvelables sont au cœur des préoccupations des visiteurs, fidèles depuis plus de 20 ans à cet événement gratuit qui reste la plus grande foire en plein air de Rhône-Alpes.

Pendant tout ce week-end, des conférences et des débats seront proposés au public : le droit des animaux, les pesticides, la permaculture, le manque d'eau...

De nombreuses animations sont également au programme : des concerts, des expositions, des ateliers sur des thèmes variés ... Cet événement est devenu un rendez-vous incontournable de l'écologie avec plus de 30 000 visiteurs, 200 exposants et 22 conférences.

Si vous souhaitez vivre cet événement de l'intérieur et lui consacrer quelques heures de votre temps, vous êtes les bienvenus ! Contactez-nous au 04 76 36 50 10 ou passez nous voir dans nos locaux !

ESPACE NATURE ISÈRE - 32, place du Souvenir Français - 38470 L'ALBENC - 04 76 36 50 10
espacenatureisere@orange.fr - Suivez nous aussi sur Facebook



Directeur de la publication : Ghislaine ZAMORA - L'équipe rédactionnelle :

Henri CAZES, Christelle GUIONNEAU, Cheryl ROLLAND, Anne-Laure ROUQUAIROL, Catherine STUCK, Marjory LUYTON

Merci à Martine FARALDO pour ses photos

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Ampoules gratuites

Grâce à l'obtention du label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » et aux subventions obtenues, la communauté de communes bénéficie d'opérations spécifiques.

L'une d'entre elles concerne la distribution gratuite d'ampoules LED pour les habitants de la Communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère Communauté.

Ces ampoules, commandées auprès d'ENEDIS, seront distribuées par lots de deux aux foyers qui en feront la demande en Mairie à partir du 11 juin aux horaires d'ouverture jusqu'à épuisement du stock.

Le chèque énergie

Depuis le 1^{er} janvier 2018 le chèque énergie remplace le dispositif des tarifs sociaux.

Je peux en bénéficier selon mes revenus.

Le montant du chèque énergie est calculé en fonction du niveau de revenu fiscal de mon foyer et de sa composition.

Il est en moyenne de 150€ par an et peut aller jusqu'à 227€.

Le plafond d'éligibilité retenu est le revenu fiscal de référence (RFR) de 7 700€ par unité de consommation.

Je n'ai aucune démarche à effectuer. Le chèque énergie est envoyé automatiquement entre avril et juin.

Je peux vérifier si je suis éligible sur le site :

www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite

IMPORTANT : Même si je ne suis pas imposable, je dois avoir renvoyé ma déclaration fiscale aux impôts pour pouvoir bénéficier du chèque énergie, ainsi que d'autres aides sociales. Pour tout renseignement, je peux prendre contact avec l'assistance utilisateur via le formulaire de contact :

<https://www.chequeenergie.gouv.fr/courriel>

Je peux également appeler le numéro vert mis en place par le gouvernement :

0 805 204 805 (Service et appel gratuits).



**BORNE DE RECHARGE
POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES**

RÉSEAU
eborn

VOTRE COMMUNE S'ENGAGE ! ET VOUS ?

UN RÉSEAU INTERDÉPARTEMENTAL DE
700 BORNES DE RECHARGE
ACCESSIBLE AVEC OU SANS ABONNEMENT

L'ALBENC
PLACE JEAN VINAY

COMMANDEZ VOTRE BADGE
SUR WWW.EBORN.FR

Borne Rechargement véhicules électriques

L'Albenc s'est engagée aux côtés du Syndicat des énergies de l'Isère (SEDI) pour proposer à ses habitants et aux personnes de passage sur notre commune une borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables, accessible 24/24, avec ou sans abonnement. Elle est située Place Jean Vinay à côté de l'abri bus.

Avec un seul badge abonné, vous pourrez accéder à l'ensemble des infrastructures déployées sur le réseau eborn, soit en Isère, Ardèche, Drôme, Haute-Savoie et Hautes-Alpes. L'accès à la borne se fait également par carte bancaire sans contact ou via un paiement en ligne sur smartphone.

Consultez toutes les informations sur le réseau eborn sur le site internet www.eborn.fr et suivez les actualités sur la page facebook : Reseau.eborn.

Hôpital de Vinay



L'accueil de jour de l'EHPAD, Résidence Brun Faulquier, à Vinay, accepte des personnes de 60 ans et plus, vivant à domicile, souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Il accueille des personnes âgées qui ne sont plus suffisamment autonomes pour rester seules à domicile durant toute la journée. Cet accueil peut varier de 1 à 5 jours selon les cas. La prise en charge est organisée par les professionnels soignants (Aides-médico-psychologiques notamment) autour d'activités du quotidien et d'activités thérapeutiques visant à maintenir l'autonomie du bénéficiaire, à stimuler les capacités cognitives et à maintenir les liens sociaux, tout en respectant le rythme et les goûts de la personne.

D'une capacité de 6 places par jour, l'accueil de jour de Vinay est ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 16h30.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le : 04 76 36 99 00 ou clientele@ehpad-vinay.fr
Résidence Brun Faulquier - 9 avenue Brun Faulquier - 38470 VINAY

VOUS ÊTES RETRAITÉ(E), AIDANT,
ATTEINT(E) D'UNE PATHOLOGIE CHRONIQUE ?
VOTRE RÉPONSE : IsèreADOM



N° Vert 0 800 38 00 38
Appel gratuit

Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 9h à 17h

Département de l'Isère - DDE - Serv. communication - Photo : Fodila A. Breyse



→ UN ANNUAIRE

- des professionnels de santé
- des services de proximité pour le quotidien, le confort, la sécurité au domicile, le soutien des aidants, les loisirs

→ DES INFORMATIONS

- sur les dispositifs d'aides
- sur les points d'information de proximité sur l'autonomie

→ UN AGENDA

- des événements, ateliers et conférences bien-être et santé



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

**Vous êtes jeune et motivé-e,
à la recherche d'une première expérience.**

Le Service Civique est fait pour vous!

Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, il vous permet de rendre service à la collectivité sur des thèmes variés :

- santé • culture • environnement • solidarité,
- citoyenneté • mobilité internationale etc...

La Mission Locale propose tout au long de l'année des missions de Service Civique sur St Marcellin, Vinay, Pont en Royans et les alentours.

Les missions sont :

- Ouvertes à tous les jeunes de 16 à 25 ans
- Sans conditions de diplôme
- Indemnisées 580€ net par mois
- De 6 à 9 mois, 24h par semaine
- Compatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel

Actuellement 5 offres de Service civique sont en cours !

Contact Mathilde ROUDET : m.roudet@mljsmvi.fr
ou l'accueil de la Mission locale 04.76.38.83.42.



Nouvelle esthéticienne, nouveaux horaires

Chloé Chiaverini, esthéticienne diplômée depuis plus de 4 ans, vient de reprendre le salon d'esthétique « Sublim Beauté » Place Jean Vinay.

Cette tullinoise vous propose toute une gamme de soins de qualité : des soins du visage avec la marque française PAYOT, la pose de vernis semi-permanents OPI, et naturellement des soins du corps, épilations et UV.

Grande amplitude d'ouverture avec les horaires d'été :

Lundi : 14h/18h
Mardi : 9h30/18h
Mercredi : 9h30/14h
Jeudi et Vendredi : 9h30/19h
Samedi : 9h30/14h

